



**Jeudi 15/01/2015 à 18H00 NANTES LA LOIRE ET NOUS – LE GRAND DEBAT au Centre des Expositions de Nantes Métropole**

**Thème : La Loire espace économique, espace écologique.**

Animation par Madame Martine STAEBLER et Monsieur Jean-Yves MARTIN – Membres de la Commission du Grand Débat.

Présentation de M. J-Pierre CHALUS (Président du Directoire du Grand Port Maritime Nantes S<sup>t</sup> Nazaire)

Exposé sur l'activité du GPMNSN sans apprendre de nouveauté mais avec des précisions sur le volume du trafic sur Nantes Cheviré-Roche Maurice qui représente un peu moins de 10% de l'estuaire soit 2,2 Mtonnes avec 0,9 MT de sable et 0,8 MT de céréales. Le solde étant réparti entre Airbus, le bois et le recyclage des métaux. Il a été réaffirmé que pour la remontée des navires de type « Panamax » de 220 m et 70 000 tonnes, la zone d'évitage de Trentemoult doit être entretenue par dragage. Il est aussi à noter que ces navires ne peuvent atteindre Nantes qu'en ½ charge.

Une affirmation intéressante sur les réserves foncières du port qui, par concertation avec le Conservatoire du Littoral, contribue à la préservation de l'environnement. Alors, à la fin de la réunion, je me suis autorisé de demander à Messieurs Chalus et Chevalier pourquoi aucun entretien de l'île Pivin et de « la Petite Rivière » sous S<sup>t</sup> Jean-de-Boiseau n'était réalisé. Cet endroit très proche de Nantes pourrait être l'objet d'une action pour le rééquilibrage de l'estuaire aval avec le renouveau d'une île naturelle ! La question reste bien sûr sans réponse mais tout ce grand domaine appartient bien au GPMNSN qui ne pourra jamais être réellement aménagé.

Question sur la restauration de l'estuaire entre Nantes et St Nazaire ?

Eléments de réponses de Monsieur CHALUT :

- le terme restauration est un mot difficile, les systèmes sont mouvants mais des améliorations sont à envisager !
- le GPMNSN est favorable pour prendre la maîtrise d'ouvrage de ce projet
- le port souscrit au respect des conditions écologiques et aux impacts auxquels doivent correspondre des mesures compensatoires
- se mettre d'accord sur les objectifs et définir « un pacte pour l'estuaire » avec les fonctionnalités à assurer et celles à préserver. Le tout étant à regarder avec une grande attention dans le cadre d'une gestion globale !

Présentation de M. Bernard GUILLEMOT (Président pour la Loire Atlantique de Bretagne Vivante)  
Présentation « au pied levé » de la Loire écologique en remplacement de Madame Estelle LEMOINE-MAULNY (Loire Vivante).



Pour le programme de rééquilibrage du lit entre Les Ponts-de-Cé et Nantes, Monsieur Nicolas PICHON intervient clairement pour définir le projet et la maîtrise d'ouvrage par VNF. Pour l'estuaire maritime, nous n'apprenons que peu de choses si ce n'est que c'est une zone de grande valeur qui doit être préservée pour son biotope singulier et que l'Angélique des estuaires regagne des espaces avec la remonté du front de salinité.

**Une restitution vidéo de ces présentations et des questions posées** sera mise en ligne et vous pourrez la consulter sur le site du « Grand Débat » soit en intégralité soit en résumé.  
CLD - JB